



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 9 janvier 2019
19 h 30
Ordre du jour

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2018.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlement 1735.
- 2.0 FONCTIONNEMENT**
- 2.1 Finances**
- 2.1.1 Liste des comptes.
- 2.2 Fonctionnement - Divers**
- 2.2.1 Adoption du règlement 553 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Haut-Richelieu.
- 2.2.2 Reconstitution des comités «Tourisme», «Environnement», «Développement économique», «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture», «Sécurité publique» et «Schéma d'aménagement et de développement».
- 2.2.3 Nominations
- A) Préfet suppléant pour l'année 2019.
- B) Membres (3) du comité administratif pour l'année 2019 et assermentation.
- C) Autorisation aux signatures bancaires.
- D) Membre (1) du Bureau des délégués pour l'année 2019, substitués (2) et assermentation.
- E) Comité "Tourisme" pour l'année 2019
- E.1 Tourisme Haut-Richelieu : Représentant de la MRC.
- E.2 Comité consultatif de la Station nautique.
- E.3 Conseil d'administration du Comité Pro-Piste et comité de suivi.
- F) Délégués au comité "Environnement" pour l'année 2019
- F.1 Lake Champlain Basin Program et Steering committee.
- F.2 Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi.
- F.3 COVABAR.
- F.4 Comité formé pour l'analyse des plans de gestion de la plaine inondable (3 élus).
- F.5 Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés. (7 élus des municipalités d'Henryville, Lacolle, Noyan, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Sainte-Anne-de-Sabrevois, 1 représentant de COVABAR, 1 représentant de CIME et l'aménagiste de la MRC).
- F.6 Comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud.

- G) Comité "Développement économique"
- G.1 Corporation du Fort Saint-Jean.
- G.2 Comité régional établi pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu.
- G.3 Comité de mise en opération du réseau de fibres optiques et conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu.
- G.4 Comité d'analyse des récipiendaires de la Bourse de la relève agricole.
- G.5 Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est.
- G.6 Comité directeur FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions).
- H) Comité "d'Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture"
- H.1 Comité de suivi de l'entente de développement culturel (2).
- H.2 Mise en œuvre de la politique culturelle du Haut-Richelieu.
- H.3 Comité culturel du Haut-Richelieu (OBNL).
- I) Comité de Sécurité publique (4).
- 3.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 3.1 Internet haute vitesse : Appui aux demandes auprès du CRTC concernant l'assouplissement des règles et l'élaboration de la desserte géographique.
- 4.0 COURS D'EAU
- 4.1 Cours d'eau Ewing et ses branches 9, 11 et 12 - Saint-Sébastien et Saint-Alexandre : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 4.2 Canal Lamoureux - Henryville et Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 5.0 VARIA
- 5.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.
- 6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Nos meilleurs vœux de Bonne Année

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 13 février 2019.